



Recrutement CDI Charg.e de mission « marche » À compter d'octobre 2024

Créé en 1989, [le Club des villes et territoires cyclables et marchables \(CVTCM\)](#) fédère 250 collectivités adhérentes. Présent dans treize régions métropolitaines et dans les régions d'Outre-mer, il rassemble des collectivités de toutes tailles (villes, EPCI, départements, régions, syndicats mixtes, AOM).

Une convergence avec l'association Vélo & Territoires est en cours, ce qui aura pour conséquence d'agrandir le réseau à plus de 400 collectivités à horizon 2025.

Le Club a pour mission de :

- Promouvoir l'usage du vélo et de la marche au quotidien, et des politiques de mobilité et d'aménagement urbain durables.
- Participer à tous les grands débats pour un meilleur partage de la rue, pour l'amélioration continue des aménagements cyclables et des services vélo locaux, pour la sécurité des cyclistes et des piétons.
- Diffuser l'expertise et faire connaître les bonnes pratiques au sein, et à l'extérieur du réseau de collectivités adhérentes.

Les missions du poste :

Sous la responsabilité de la Direction et au sein d'une équipe de chargé.e.s de mission, vous aurez la responsabilité de renforcer le positionnement du Club sur les sujets « marche » et prendrez part à l'activité de l'association dans son rôle de promotion des mobilités actives et l'animation de son réseau :

- Suivi des plans piétons menés par les collectivités, animation du réseau et valorisation de leurs réalisations.
- Positionnement des collectivités au sein de l'écosystème « marche » et auprès des services de l'État.
- Production de connaissances sur la marche : cohabitation entre les modes, sécurité, participation à la plateforme des coûts, cartographie des villes à 30, etc.
- Suivi et pilotage des partenariats (Ademe, CEREMA, Collectif Place aux Piétons, universités) pour : Baromètre des villes et villages marchables, Rencontres nationales de la marche, campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre », etc.
- Organisation du concours annuel des Talents de la marche.
- Participation à la vie du Club : organisation de séminaires, de salons, représentation du Club, animation du réseau adhérent, production de plaidoyer, etc.



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Prérequis :

- Autonomie, dynamisme, esprit d'équipe.
- Esprit de synthèse, très bonne capacité rédactionnelle et oratoire.
- Forte sensibilité pour les enjeux climatiques et les mobilités actives.
- Intérêt pour les politiques publiques et l'action des collectivités locales.
- Bonne connaissance des outils informatiques (Suite logiciels Microsoft, Google Workspace, Acrobat).

Profil :

- Formation de Bac + 5 souhaitée en aménagement, urbanisme, sciences politiques et sociales.
- Expérience professionnelle préalable appréciée.

Conditions matérielles :

- Poste en CDI basé à Paris (9^{ème}) ou à Lyon (7^{ème}).
- Statut cadre.
- Rémunération : selon expérience :
 - o Tickets restaurants, chèques vacances, FMD, Mutuelle

Candidature :

CV + lettre de motivation à transmettre par mail à :

cpilon@villes-cyclables.org

admin.club@villes-cyclables.org.